



Conférence : Environnement et la participation citoyenne

Mme N'DA KONAN Florence a dit son honneur d'être invitée à la 20^e conférence de l'OIDP. Elle épouse l'esprit des fondamentaux de la déclaration de Rio sur l'environnement et développement durable de 1992. La déclaration de Rio affirme que la meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens. Et c'est cette participation de tous qui a retenu son attention dans cette définition. Elle va donc cheminer avec l'assemblée dans une première partie pour découvrir comment la problématique de l'environnement se traduit dans l'action et au niveau des villes, et ensuite interroger tous les citoyens de façon à ne laisser personne au bord de la route. Le faire avec tous les citoyens est un principe de l'action qui a été énoncée en 1992 et qui s'est formée sous forme de loi dans certains pays mais pas dans tous les pays. La participation dans certains pays est basée sur du volontariat, mais de plus en plus, la participation est au-devant de la scène et des organisations comme l'OIDP le permet et compte affirmer que sa participation est indispensable.

Ainsi, le comment pose encore beaucoup de problème : comment intensifier cette participation ? Comment associer le public à la gestion technique ? Comment faire participer tout le public ?

Pour cela, la conférencière prend en compte les contextes, cultures, identités, vulnérabilités et forces spécifiques des publics et territoires qui font également partie de la réponse aux questions de méthodes. La conférence étant placée sous l'ODD n°11, le droit à la ville et l'ODD n°16, paix et justice, Mme N'DA introduit

au travers de cette conférence l'ODD n°13 qui lutte contre le changement climatique.

Face au changement climatique et pour la réussite du développement durable, il nous faut agir massivement et ce dès aujourd'hui, car chaque gaz à effet de serre qui est mis dans l'atmosphère dure un minimum de 30 ans. Dans la plupart du temps, le CO₂ dure 100 ans et on a également des gaz qui durent 200, 300, 400, voir sur plusieurs centaines d'années. La conférencière introduit donc cet ODD n°13 en lien avec sa thématique sur l'environnement.

Pour ce faire, elle a utilisé un visuel qui a été élaboré sur la base du rapport du Groupe Inter Gouvernemental des Experts pour le Climat (GIEC) qui permet de comprendre les enjeux du changement climatique. Elle a ainsi défini et donné les causes du changement climatique. Ce sont en effet, des gaz à effet de serre qu'on a en trop dans l'atmosphère à cause des actions anthropiques ; notamment l'agriculture (alimentation, occupation des sols), l'industrie (emploi, production, consommation), le transport (mobilité).

Les conséquences de ce phénomène de changement climatique sont perçues à différents niveaux que sont:

- Le réchauffement de l'atmosphère,
- Le réchauffement des océans,
- La fonte des glaciers, des calottes glaciaires et de la banquise.

Mais nous retenons dans le cadre de ces assises deux impacts que sont le dérèglement du cycle de l'eau et la montée des eaux. Conjugués avec l'augmentation de la chaleur, ces deux (2) impacts entraînent des risques d'emballement sanitaire et des problèmes tels que la canicule, les incendies, la sécheresse, les cyclones, les crues et les submersions avec des risques majeurs. A cela s'ajoute la perte des ressources en eau douce et la baisse des rendements agricoles. Ainsi, pour développer, penser une ville, il faut tenir compte de toutes nos activités qui sont à l'origine du changement climatique car « la construction des villes détruit les habitats ». Les modalités de la ville n'étant pas des conditions

heureuses pour le vivant, c'est à juste titre que le thème de cette conférence « villes, territoires durables et démocratie participative » questionne tous ces enjeux de l'ODD n°13 qui viennent impacter la réussite de l'ensemble des autres ODD. En guise d'illustration à ces actions, Mme N'DA a illustré ses propos par plusieurs anecdotes.

Le premier a trait à une légende amérindienne. *« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, impuissants, observaient le désastre. Seul le colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes d'eau avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire dit : «Colibri, tu n'es pas fou? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! ». Et le colibri lui répondit « je le sais mais je fais ma part».*

Le second exemple porte sur Yacouba Sawadogo, un paysan burkinabè qui fait revivre et améliorer le Zaï, une technique agricole d'irrigation disparue depuis les années 50.

Le troisième exemple concerne Greta Thunberg. A l'âge de 11 ans, elle a été laissée un soir dans la rue pour revendiquer disant que comme les adultes ne font rien, quelqu'un doit s'y coller. Elle a été rejointe par deux (2) copines. Aujourd'hui, Greta est reçue aux Nations Unies et fédère des foules.

La leçon à tirer de ces 3 exemples, c'est que ces trois personnages possèdent une connaissance et ont envie d'agir. Les colibris inspirent et influencent. Désormais, la technique revalorisée par Yacouba Sawadogo est reconnue par les chercheurs et a intégré les techniques de Conservation des Eaux et des Sols.

Au titre des propositions, l'intervenante a préconisé des actions à même d'influencer les personnes autour de soi et les organisations publiques et privées.

Selon Mme NDA KONAN, pour que chacun puisse comprendre son impact et changer de regard sur son environnement et son quotidien, il apparaît urgent de démocratiser et de partager les savoirs, de renforcer les capacités de toutes les parties prenantes. Par ailleurs,

La conférencière n'a pas manqué de donner quelques pistes indispensables pour une participation inclusive : aller vers son public, connaître son public, inspirer, soutenir, valoriser, etc.

Selon elle, les défis à relever sont de :

-Définir un objectif et des règles pour atténuer le changement climatique et limiter le réchauffement à 1,5 degré Celsius en 2100

-Recommander un ordre de grandeur de l'empreinte carbone par habitant et par an estimé à 2t CO₂e/humain/an vers 2050.

À l'échelle d'une ville/territoire, pour l'intervenante, il faut être en mesure de penser le futur en système. Une ville durable qui se veut nourricière, lutte contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols ; fait la promotion de l'éducation et de la formation. C'est également une ville en mesure d'offrir la sécurité, l'attractivité, et lutter contre la congestion du trafic, la pollution de l'air.

Au titre des échanges, le premier intervenant a apporté une contribution en suggérant un cahier de charge de l'État avec des directives bien définies pour les maires et les conseillers de régions.

Ensuite, en allant le même, le président en exercice de l'OIDP a souligné l'importance d'un cahier de charge établi par le conseil municipal et ses administrés.

Un troisième intervenant a soutenu qu'il faut effectivement investir dans l'éducation et la formation. Quant au quatrième, il estime que la préférence locale pourrait permettre d'inverser la tendance afin de répondre à la problématique exposée par la conférencière.

Pour certains maires ivoiriens, il faudrait que les stratégies mondiales en matière de préservation de l'environnement tiennent compte des réalités de chaque pays voire des collectivités locales.

Pour conclure, Mme N'DA a proposé l'utilisation du vélo dans les pays africains et particulièrement en Côte d'Ivoire pour lutter contre les émissions du CO₂.